AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122ItemMarie Moret à Manzi, Jovant et Cie, 26 février 1900

Marie Moret à Manzi, Joyant et Cie, 26 février 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122 Collation1 p. (355rbis) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Manzi, Joyant et Cie, 26 février 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54714

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction25 février 1900
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBoussod (Jean), Manzi, Joyant et Cie
Lieu de destination24, boulevard des Capucines, Paris

Description

RésuméMarie Moret accuse réception de la caissette [contenant des plaques de photogravures] envoyée par Manzi, Joyant et Cie et leur envoie en timbres postaux les frais de son retour.

SupportDeux lettres sont copiées sur le même folio 355r.

Mots-clés

Photographie, Transport de marchandises

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vines, 26 fétrier moneron acce que Anner, 26 féthier 20 20 14 rue souralous - Nessieurs Offhoy Quiero er ", is no Bautislave Mericus Monte Jogenhore I di l'homeur de vans con firmer ma lettre su 23 et et That I honnew the rolls accused novaie par some lottre du 22 de se sous authorise con point, en tombres de vous informer que j'enroce aujours hui le chèque suivant. hon acqueil: restes e les phais de hetour de atte n - 176630 , value 78 frances Semiles agreer - posience a bordhe se MM Bessend l'invite dérangement que se vous Jule si filo stasse es cie, Paris. Messeure l'assurance de ai cause, l'asserance de mon entiere considération mute me consideration N'e landré (setin) Marie Gavin

Fichier